

163 EX/Décisions PARIS, le 27 novembre 2001

Cent soixante-troisième session

DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL EXECUTIF A SA 163e SESSION

(Paris, 5-6 novembre 2001)

LISTE DES MEMBRES (REPRESENTANTS ET SUPPLEANTS)

Président de la Conférence générale M. Ahmad JALALI

(République islamique d'Iran)

(Le Président de la Conférence générale siège en cette qualité au Conseil exécutif avec voix consultative - Article V.A.1 (a) de l'Acte constitutif.)

Membres

Algérie

Représentant Mohammed BEDJAOUI

Suppléants M. Mohamed GHOUALMI

Mme Kheira OUIGUINI M. Mohamed Adel SAMET

Allemagne (vice-président)

Représentant M. Norbert KLINGLER

Suppléant M. Stefan WECKBACH

Australie

Représentant M. Kenneth WILTSHIRE

(Président de la Commission du programme

et des relations extérieures)

Suppléants M. Matthew PEEK

Mme Anne SIWICKI

Bahamas

Représentant M. Davidson HEPBURN

Suppléants M. Basil G. O'BRIEN

Mme Marilyn T. ZONICLE

M. Frank DAVIS M. Claude LE GRIS

Bangladesh

Représentant M. Saadat HUSAIN

Suppléants M. Jahangir SAADAT

M. M. Faroque AMIN

Bélarus

Représentant M. Uladzimir SHCHASNY

Suppléants M. Vladimir SENKO

M. Alaksandr ISTOMIN

Bénin (vice-président)

Représentant M. Olabiyi Babalola Joseph YAÏ

Suppléants M. Antoine AFOUDA

M. Rigobert KOUAGOU Mme Edith LISSAN M. Emmanuel OHIN M. Victor DOUYÈMÈ

Brésil

Représentant M. José Israel VARGAS

Suppléants M. Gilberto F.G. MOURA

M. João Batista LANARI BO M. Alvaro Luiz V. OLIVEIRA

Burkina Faso

Représentant M. Laya SAWADOGO

Suppléants M. J. Boureima KABORE

M. Souleymane OUEDRAOGO M. Mamadou SAWADOGO

Chili (vice-président)

Représentant M. Jaime LAVADOS

Suppléants M. Alejandro ROGERS

M. Jorge VERA-CASTILLO Mme Beatriz RIOSECO Mme Sylvia BEAUSANG

Chine

Représentant M. ZHANG Xinsheng

Suppléants M. ZHANG Xuezhong

Mme ZHU Xiaoyu Mme SHI Shuyun M. LIU Wanliang

Cuba

Représentante Mme Soledad CRUZ

Dominique

Représentant M. Roosevelt SKERRITT

Suppléant M. George E. WILLIAMS

Egypte

Représentant M. Moufid M. SHEHAB

Suppléants Mme Tahani OMAR

M. Mohamed Sameh AMR

Mme Menha Mahrous BAKHOUM

Espagne

Représentant M. Francisco VILLAR

Suppléants M. Pablo BENAVIDES

M. Luis RAMALLO M. Tomás SOLIS M. Pío RODRIGUEZ

M. Sergio PEREZ ESPEJO M. Francisco LOPEZ-RUPEREZ

M. Agustín GANGOSO

Ethiopie

Représentante Mme Gennet ZEWIDE

Suppléants M. Hiruy AMANUEL

M. Girma ASFAW

Fédération de Russie

Représentant M. Evgueny SIDOROV

(Président de la Commission financière

et administrative)

Suppléants M. Boris TSEPOV

M. Oleg VASNETSOV M. Mirgayas SHIRINSKIY

M. Valery IOUDIN

M. Grigory ORDZHONIKIDZE

Mme Tatiana GUREEVA M. Igor SHPYNOV M. Andrey SKACHKOV M. Dimitri TOURAEV M. Alexander GOURZHIY

France

Représentant M. Jean MUSITELLI

Suppléants M. Jean FAVIER

Mme Sylvie de BRUCHARD

M. Jacques LAJOIE
M. Jean-Pierre BOYER
M. Jean-Pierre REGNIER
Mme Catherine DUMESNIL
Mme Sylviane LEGRAND
M. François PENGUILLY

Mme Geneviève POUQUET-EL CHAMI

Mme Catherine SOUYRI

M. Christophe VALIA-KOLLERY

Géorgie (vice-président)

Représentant M. Gotcha TCHOGOVADZE

Suppléants Mme Nathéla LAGUIDZE

M. Petre METREVELI

Grèce

Représentant M. Vassilis VASSILIKOS

Suppléants M. Alexandros RALLIS

Mme Sophia ZACHARIADOU Mme Eleni METHODIOU M. George PETSOTAS Mme Alice VATSINA

Inde

Représentant M. T.N. CHATURVEDI

Suppléants Mme Neelam D. SABHARWAL

M. Vinod FONIA

Iran (République islamique d')

Représentant M. Javad SAFAEI

Suppléant M. Mohammad Réza KASHANI KHATIB

Islande

Représentant M. Sveinn EINARSSON

Suppléants Mme Sigrídur SNAEVARR

M. Helgi GÍSLASON

Mme Gudný HELGADÓTTIR

Italie

Représentant M. Gabriele SARDO

Suppléants Mme Tullia CARETTONI

M. Giovanni PUGLISI

M. Francesco MARGIOTTA BROGLIO

M. Davide MORANTE M. Mario PANARO

Mme Alessandra MOLINA Mme Marina MISITANO Mme Margherita SABATINI Mme Teresa SAVANELLA

Jamaïque

Représentant M. Burchell WHITEMAN

Suppléants Mme Sybil CAMPBELL

Mme Sylvia V. THOMAS Mme Barbara GLOUDON

Mme Donna SCOTT-MOTTLEY

M. Arnoldo VENTURA M. Simon CLARKE

Japon

Représentant M. Fumiaki TAKAHASHI

Suppléants M. Toshikazu ISHINO

M. Yuzuru IMASATO M. Takahisa TSUGAWA M. Keisuke OTANI M. Akihiro TAKAZAWA M. Tôru YOSHIKAWA

Mme Eriko KANI

Jordanie

Représentant M. Fawzi GHARAIBEH

Suppléants Mme Dina KAWAR

M. Raji AL-QUBILAT M. Walid AL REFAI

Kenya

Représentante Mme Judith Mbula BAHEMUKA

Suppléants M. Boaz K. MBAYA

M. Frederick M. MAKINDI

M. Salim M. SALIM M. Julius K. LARAMA

Koweït

Représentant M. Hassan AL EBRAHEEM

Suppléants M. Taleb AL BAGHLI

M. Mohammed AL-SHATTI

Madagascar

Représentant M. André Juckely BOTO

Suppléants M. Jean Victor RANDRIANANDRASANA

Mme Hantanirinarisoa SIMON

Malaisie

Représentant M. MUSA Mohamad

Suppléants M. NOOR AZMI Ibrahim

M. NAHARUDIN Abdullah

M. K.S. DAS

Malawi

Représentant M. Thouse Rabson O'DALA

Suppléants M. Ahmed KHARODIA

M. N.S. NGWIRA

M. Overton P. MAZUNDA

M. Francis R. MKANDAWIRE

Maroc

Représentante Mme Aziza BENNANI

(Présidente du Conseil exécutif)

Suppléants M. Salah-Eddine EL HONSALI

Mme Souad EL IDRISSI EL HASSANI

M. Rachid SEGHROUCHNI

Mexique

Représentant M. Reyes TAMEZ GUERRA

Suppléants M. Javier BARROS-VALERO

Mme Mabel del Pilar GÓMEZ OLIVER Mme Adriana VALADÉS DE MOULINES M. Diego SIMANCAS GUTIÉRREZ M. Ismael MADRIGAL MONÁRREZ Mme Clarelena AGOSTINI DELMARE

Mozambique

Représentante Mme Lilia M.C. CARRIERE MOMPLE

Suppléant M. Filimone J. TSAMBE

Nigéria

Représentant M. Michael Abiola OMOLEWA

(Président du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales)

Suppléants M. Young Macaulay Ojikala NWAFOR

Mme Fatima OTHMAN

M. Yemi LIJADU

Oman (vice-président)

Représentante Mme Fawzia Nasser AL-FARSI

Suppléants M. Musa HASSAN

M. Kamal MACKI

M. Mohamed AL YACOUBI

Pakistan

Représentante Mme Attiya INAYATULLAH

Suppléants M. Musa Yaved CHOHAN

M. Najm AKBAR Mme Rukhsana ZIA Mme Aïcha FAROOQI M. Khayyam AKBAR M. M. Shabbir ANWER

Pays-Bas

Représentant M. L.P. VAN VLIET

(Président du Comité sur les conventions

et recommandations)

Suppléants M. Herald VOORNEVELD

Mme Marjan ROMAIN M. Rieks SMEETS

M. Fernando BRUGMAN Mme Paola SCHINDELER

Pérou

Représentant M. Javier PÉREZ DE CUÉLLAR

Suppléants M. Julio Eduardo MARTINETTI MACEDO

M. Carlos VÁSQUEZ CORRALES M. Alfredo PICASSO DE OYAGUE M. Carlos BRICENO SALAZAR **Philippines**

Représentant M. Hector K. VILLARROEL

Suppléantes Mme Rosario G. MANALO

Mme Deanna ONGPIN-RECTO

Pologne

Représentant M. Jerzy KLOCZOWSKI

Suppléants Mme Malgorzata DZIEDUSZYCKA

M. Wojciech FALKOWSKI Mme Katarzyna BRZECZEK

République de Corée

Représentant M. Joo-seok KIM

Suppléants M. Seong-doo AHN

M. Jong-goo YEO M. Yersu KIM

République dominicaine

Représentante Mme Lil DESPRADEL

(Présidente du Comité spécial)

Suppléantes Mme Miguelina DOMINGUEZ

Mme Wendy MENA

République-Unie de Tanzanie

Représentant M. Mohammed Shaaban SHEYA

Roumanie

Représentant M. Eugen MIHAESCU

Suppléant M. Ion MACOVEI

Royaume-Uni de Grande-Bretagne

et d'Irlande du Nord

Représentant M. David L. STANTON

Suppléantes Mme Christine ATKINSON

Mme Hilary IZON

Rwanda

Représentant M. Silas LWAKABAMBA

Sénégal

Représentant M. Moustapha SOURANG

Suppléants M. Moustapha BA

M. Ousman Blondin DIOP

M. Assane HANE M. Modou GUEYE M. Oumar BA

Slovaquie

Représentant M. Lúdovit Stanislav MOLNÁR

Suppléantes Mme Mária KRASNOHORSKÁ

Mme Magdaléna POHLODOVÁ

Suriname

Représentant M. Cornelis A.F. PIGOT

Swaziland

Représentante Mme Lydia MAKHUBA

Suppléante Mme Dorothy LITTLER

Tchad

Représentant M. Mahmoud Hissein MAHMOUD

Suppléants M. Mbaidickoye SOMMEL YABAO

M. Mahamat ABDELKERIM HANNO

M. Daniel DOGUY

Tunisie

Représentant M. Abdelwahab BOUHDIBA

Suppléants M. Wacef CHIHA

M. Ahmed BEN ABDALLAH

Mme Radhia JEBALI

Turquie

Représentant M. Turhan FIRAT

Suppléant M. Orhan GÜVENEN

Ukraine

Représentant M. Olexander P. DEMIANIUK

Vanuatu

Représentant M. Jacques SESE

Suppléants M. George ANDREWS

M. Pierre GAMBETTA

Viet Nam (vice-président)

Représentant M. PHAM Sanh Chau

SECRETARIAT

M. Koïchiro MATSUURA (directeur général), M. Márcio Nogueira BARBOSA (directeur général adjoint), M. John Sagar DANIEL (sous-directeur général pour l'éducation), M. Walter Rudolf ERDELEN (sous-directeur général pour les sciences exactes et naturelles), M. Patricio BERNAL (sous-directeur général, secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale), M. Pierre T. SANE (sous-directeur général pour les sciences sociales et humaines), M. Mounir BOUCHENAKI (sous-directeur général pour la culture), M. Abdul Waheed KHAN (sous-directeur général pour la communication et l'information), M. Ahmed Saleh SAYYAD (sous-directeur général pour les relations extérieures et la coopération), M. Nouréini Rémi TIDJANI-SERPOS (sous-directeur général pour le Département Afrique), Mme Eleonora MITROFANOVA (sous-directrice générale pour l'administration), Mme Françoise RIVIERE (sous-directrice générale, directrice du Cabinet), Mme Muriel HARTY DE PIERREBOURG (porte-parole), M. Abdulqawi Ahmed YUSUF (conseiller juridique), M. Mohamed AL SHAABI (secrétaire du Conseil exécutif), autres membres du Secrétariat.

TABLE DES MATIERES

		<u>Page</u>
1	OUVERTURE DE LA SESSION PAR LE PRESIDENT DE LA 31e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE (PRESIDENT TEMPORAIRE)	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
3	ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF	1
4	ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL EXECUTIF	1
5	CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET COMITES PERMANENTS DU CONSEIL EXECUTIF ET ELECTION DE LEURS PRESIDENTS	1
5.1	Commission du programme et des relations extérieures	1
5.2	Commission financière et administrative	2
5.3	Comité spécial	2
5.4	Comité sur les conventions et recommandations	2
5.5	Comité sur les organisations internationales non gouvernementales	3
5.6	Renouvellement du mandat du Groupe d'experts des questions financières et administratives	3
6	MANDAT DES COMITES	4
6.1	Mandat du Comité spécial (18 membres)	4
6.2	Mandat du Comité sur les conventions et recommandations (30 membres)	5
6.3	Mandat du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales (24 membres)	6
7	EXECUTION DU PROGRAMME	7
7.1	Education	7
7.1.1	Invitation à la huitième Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres (MINEDAF VIII)	7
8	QUESTIONS GENERALES	8
8.1	Dates de la 164e session du Conseil exécutif et des réunions des organes subsidiaires	8
8.2	Liste indicative, par sujet, des questions que le Conseil exécutif aura à examiner en 2002-2003	8

1 OUVERTURE DE LA SESSION PAR LE PRESIDENT DE LA 31e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE (PRESIDENT TEMPORAIRE)

La 163e session du Conseil exécutif a été ouverte le 5 novembre 2001 par M. Ahmad Jalali (République islamique d'Iran), président de la Conférence générale.

(163 EX/SR.1)

2 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** (163 EX/1)

Le Conseil exécutif <u>a adopté</u> l'ordre du jour de la session figurant dans le document 163 EX/1.

(163 EX/SR.1)

3 ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Le Conseil exécutif a élu présidente Mme Aziza Bennani (Maroc).

(163 EX/SR.1)

4 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL EXECUTIF

Le Conseil exécutif <u>a élu</u> vice-présidents du Conseil les membres ci-après :

Allemagne

Bénin

Chili

Géorgie

Oman

Viet Nam

(163 EX/SR.2)

5 CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET COMITES PERMANENTS DU CONSEIL EXECUTIF ET ELECTION DE LEURS PRESIDENTS

5.1 Commission du programme et des relations extérieures¹

Le Conseil exécutif <u>a constitué</u> la Commission du programme et des relations extérieures et <u>a élu</u> président de cette commission M. Kenneth Wiltshire (Australie).

¹ Conformément à une décision adoptée par le Conseil exécutif à sa 70e session (décision 70 EX/3), tous les membres du Conseil font partie de cette commission.

5.2 Commission financière et administrative²

Le Conseil exécutif <u>a constitué</u> la Commission financière et administrative et <u>a élu</u> président de cette commission M. Evgueny Sidorov (Fédération de Russie).

(163 EX/SR.2)

5.3 Comité spécial

Le Conseil exécutif <u>a constitué</u> le Comité spécial et <u>a élu</u> présidente de ce comité Mme Lil Despradel (République dominicaine).

Le Conseil exécutif <u>a décidé en outre</u> que le Comité spécial serait composé, pour l'exercice biennal 2002-2003, des 18 membres ci-après :

Présidente : Mme Lil Despradel (République dominicaine)

Membres: Allemagne Koweït

Bénin Madagascar Egypte Mozambique

Espagne Oman
Fédération de Russie Pérou
Géorgie Philippines
Inde Pologne

Islande République de Corée Jamaïque République dominicaine

(163 EX/SR.2)

5.4 Comité sur les conventions et recommandations

Le Conseil exécutif <u>a constitué</u> le Comité sur les conventions et recommandations et a élu président de ce comité M. Louis Peter Van Vliet (Pays-Bas).

Le Conseil <u>a décidé en outre</u> que le Comité sur les conventions et recommandations serait composé, pour l'exercice biennal 2002-2003, des 30 membres ci-après:

Président : M. Louis Peter Van Vliet (Pays-Bas)

Membres: Algérie Grèce Pologne

Allemagne Inde République dominicaine Bahamas Italie Roumanie Bélarus Kenya Rwanda Bénin Koweït Sénégal Brésil Malaisie Slovaquie Chine Mexique Swaziland Oman **Tunisie** Cuba Egypte Pakistan Ukraine France Pays-Bas Vanuatu

Conformément à une décision adoptée par le Conseil exécutif à sa 70e session (décision 70 EX/3), tous les membres du Conseil font partie de cette commission.

5.5 Comité sur les organisations internationales non gouvernementales

Le Conseil exécutif <u>a constitué</u> le Comité sur les organisations internationales non gouvernementales et <u>a élu</u> président de ce comité M. Michael Abiola Omolewa (Nigéria).

Le Conseil exécutif <u>a décidé en outre</u> que le Comité sur les organisations internationales non gouvernementales serait composé, pour l'exercice biennal 2002-2003, des 24 membres ci-après :

Président: M. Michael Abiola Omolewa (Nigéria)

Membres : Allemagne Iran (République islamique d')

Bahamas Jordanie Bangladesh Koweït Burkina Faso Maroc Chili Nigéria Chine Roumanie Dominique Slovaquie Ethiopie Suriname Fédération de Russie Tchad France Tunisie Turquie Géorgie Viet Nam Grèce

(163 EX/SR.2)

5.6 Renouvellement du mandat du Groupe d'experts des questions financières et administratives

Le Conseil exécutif,

- 1. Tenant compte de la résolution 26 C/19.3,
- 2. Rappelant ses décisions antérieures 137 EX/8.6; 142 EX/3.1.3; 143 EX/9.1; 144 EX/6.10; 148 EX/5.7; 153 EX/5.6 et 158 EX/5.6 concernant le Groupe d'experts des questions financières et administratives,
- 3. <u>Décide</u> de renouveler le mandat dudit Groupe d'experts. Pour la période 2002-2003, le Groupe sera composé de 12 experts, désignés par 12 membres du Conseil exécutif, à raison de deux par groupe, comme suit :

Groupe I Espagne et France

Groupe II Fédération de Russie et Ukraine

Groupe III Mexique et Pérou Groupe IV Japon et Viet Nam

Groupe V(a) Malawi et République-Unie de Tanzanie

Groupe V(b) Jordanie et Maroc

4. <u>Décide en outre</u> que les méthodes de travail et le mandat du Groupe d'experts, tels qu'ils sont définis dans sa décision 144 EX/6.10 reproduite ci-après, resteront inchangés.

Mandat et méthodes de travail du Groupe d'experts des questions financières et administratives

Le Conseil exécutif,

- 1. Rappelant le paragraphe III.6 (b) de la résolution 26 C/19.3,
- 2. <u>Rappelant</u> ses décisions antérieures et notamment sa décision 137 EX/8.6 portant création d'un Groupe d'experts des questions financières et administratives.
- 3. Définit le mandat de ce Groupe d'experts comme suit :
 - (a) le Groupe assistera la Commission financière et administrative dans ses travaux en vue de renforcer son efficacité;
 - (b) le Groupe examinera d'un point de vue <u>strictement</u> technique et sous leurs aspects administratifs et financiers les documents et les questions que lui transmettra la Commission financière et administrative ;
 - (c) le Groupe n'abordera aucune question de caractère politique lors de cet examen ;
- 4. <u>Décide</u> que le Groupe d'experts se réunira normalement une semaine avant chacune des sessions du Conseil exécutif ;
- 5. Renouvelle sa décision de financer sur le budget du Conseil exécutif les dépenses du Groupe d'experts, y compris les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts ne résidant pas à Paris qui ne sont pas pris en charge par leurs gouvernements respectifs;
- 6. <u>Invite</u> les Etats membres à faire en sorte que les experts désignés pour le Groupe participent régulièrement aux réunions ;
- 7. <u>Prie</u> le Directeur général de fournir toute l'assistance nécessaire pour faciliter le travail du Groupe.

(163 EX/SR.2)

6 MANDAT DES COMITES

6.1 Mandat du Comité spécial (18 membres)

Le Conseil exécutif,

- 1. Rappelant sa décision 158 EX/6.1,
- 2. <u>Décide</u> que :
 - (a) le Comité spécial sera composé de 18 membres, soit trois pour chaque groupe électoral ;
 - (b) le Comité spécial continuera à se réunir normalement immédiatement avant chaque session ordinaire du Conseil exécutif, qui pourra décider de l'opportunité de modifier le calendrier si cela s'avère nécessaire;

- 3. <u>Décide aussi</u> de renvoyer au Comité spécial, pour examen et rapport :
 - (a) la structure et la forme du rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation, établi en application du paragraphe 3 (b) de l'Article VI de l'Acte constitutif, ainsi que l'examen de fond de parties de ce rapport ;
 - (b) les études approfondies sur des thèmes choisis par le Conseil exécutif ;
 - (c) les questions concernant le fonctionnement du Secrétariat, en particulier celles ayant trait aux systèmes et mécanismes d'évaluation, de contrôle interne, de supervision et d'obligation redditionnelle ainsi qu'à la décentralisation :
 - (d) les relations avec le Corps commun d'inspection des Nations Unies et l'examen des rapports établis par le Corps commun d'inspection qui ne sont pas renvoyés aux commissions du Conseil exécutif;
 - (e) les méthodes de travail de la Conférence générale et du Conseil exécutif, y compris celles de leurs commissions et comités ;
 - (f) toute autre question dont le Conseil exécutif pourrait le saisir.

(163 EX/SR.2)

6.2 Mandat du Comité sur les conventions et recommandations (30 membres)

Le Conseil exécutif,

- 1. <u>Rappelant</u> ses décisions 96 EX/8.2 et 98 EX/9.4-9.6, par lesquelles il a créé un Comité sur les conventions et recommandations dans le domaine de l'éducation et défini son mandat,
- 2. Rappelant également sa décision 104 EX/3.3, par laquelle il a décidé que le Comité serait désormais désigné du nom de "Comité sur les conventions et recommandations" et a arrêté les conditions et procédures conformément auxquelles seraient examinées les communications reçues par l'Organisation concernant les cas et les questions de violation des droits de l'homme qui relèvent des domaines de compétence de l'UNESCO,
- 3. Rappelant en outre sa décision 158 EX/6.2, par laquelle il a confirmé le mandat du Comité énoncé au paragraphe 12 de la décision 98 EX/9.4-9.6, tel qu'il avait été modifié par la décision 104 EX/3.3,
- 4. <u>Renouvelle</u> ce mandat et <u>décide</u> qu'en outre le Comité examinera toutes questions relatives à l'application des instruments normatifs de l'UNESCO qui lui seront confiées par le Conseil exécutif.

6.3 Mandat du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales (24 membres)

Le Conseil exécutif,

- 1. <u>Reconnaissant</u> la contribution importante des organisations non gouvernementales à la préparation et à l'exécution du programme de l'UNESCO,
- 2. <u>Tenant compte</u> des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales, adoptées par la Conférence générale à sa 28e session et modifiées à sa 31e session, et des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les fondations et d'autres institutions similaires, adoptées par la Conférence générale à sa 26e session et modifiées à ses 28e et 29e sessions, ainsi que des résolutions ci-après adoptées par la Conférence générale et des décisions connexes du Conseil exécutif:
 - (a) résolutions relatives à l'application des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales, adoptées par la Conférence générale à ses 28e, 29e et 30e sessions; décisions 149 EX/7.3 et 154 EX/7.3 concernant les modalités financières et matérielles de coopération avec les organisations non gouvernementales, et 157 EX/9.4, partie I,
 - (b) résolutions relatives au "Rapport sexennal du Conseil exécutif sur le concours apporté à l'action de l'UNESCO par les organisations internationales non gouvernementales", adoptées par la Conférence générale à ses 28e, 30e et 31e sessions,
 - (c) résolution 21 C/7.11 concernant les organisations internationales non gouvernementales qui entretiennent des relations avec l'UNESCO et auxquelles participent encore des organismes ou des personnes de Taiwan au nom de la Chine,
- 3. <u>Décide</u> que le mandat du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales sera le suivant :
 - (a) continuer d'améliorer ses méthodes de travail, développer sa réflexion intellectuelle et éthique et poursuivre le dialogue avec l'ensemble des ONG et le Secrétariat ;
 - (b) procéder à l'étude des propositions que le Directeur général soumettra au Conseil exécutif en vue d'établir ou de reconduire des relations officielles avec des organisations non gouvernementales ;
 - (c) veiller à ce que la mise en oeuvre des Directives continue à se faire dans un esprit d'ouverture à l'égard de la société civile, notamment dans les parties du monde où elle est encore isolée ou fragile;

(d) examiner toutes les autres questions du ressort du Conseil exécutif dans le cadre de la mise en oeuvre des modalités de coopération avec les organisations non gouvernementales, conformément aux résolutions et décisions pertinentes des organes directeurs.

(163 EX/SR.2)

7 EXECUTION DU PROGRAMME

7.1 Education

7.1.1 Invitation à la huitième Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres (MINEDAF VIII) (163 EX/2)

Le Conseil exécutif,

- 1. <u>Rappelant</u> qu'à sa 31e session, la Conférence générale a autorisé le Directeur général à convoquer la huitième Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique,
- 2. <u>Ayant examiné</u> les propositions du Directeur général concernant les invitations à cette Conférence,

3. Décide:

- (a) que des invitations à participer à la Conférence avec droit de vote seront adressées aux Etats membres de l'UNESCO dont la liste figure au paragraphe 6 du document 163 EX/2;
- (b) qu'une invitation à envoyer des observateurs à la Conférence sera adressée au Saint-Siège ;
- (c) que des invitations à se faire représenter à la Conférence ou à y envoyer des observateurs seront adressées aux organisations et fondations dont les listes figurent aux paragraphes 8 à 11 du document 163 EX/2;
- 4. <u>Autorise</u> le Directeur général à adresser toute autre invitation qu'il pourrait juger utile à l'avancement des travaux de la Conférence et l'<u>invite</u> à en tenir le Conseil exécutif informé.

8 QUESTIONS GENERALES

8.1 Dates de la 164e session du Conseil exécutif et des réunions des organes subsidiaires (163 EX/INF.1 Rev.)

164e session (14 jours ouvrables/19 jours calendaires)

	<u>2002</u>
Groupe d'experts des questions financières et administratives	13-17 mai
Bureau	14 et 17 mai
Comité spécial	15-16 mai
Comité sur les conventions et recommandations	15-17 mai
Comité sur les organisations internationales non gouvernementales	17 mai
Plénières et commissions	21-31 mai

Lundi 20 mai (Pentecôte) : fête chômée

(163 EX/SR.2 et 3)

8.2 Liste indicative, par sujet, des questions que le Conseil exécutif aura à examiner en 2002-2003 (163 EX/INF.2)

Le Conseil <u>a pris note</u> de la liste indicative contenue dans le document 163 EX/INF.2.